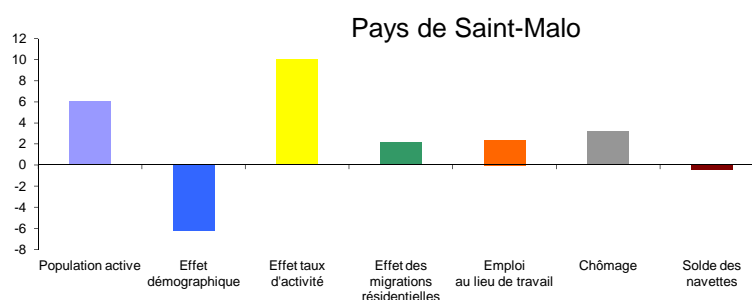


Facteurs d'équilibre du marché du travail Pays de Saint-Malo

Chiffres clés

	2012	Evolution 2007 -2012 (%)	
		Saint-Malo	Bretagne
Actifs	71 500	+3,0	+4,1
Chômeurs	7 800	+16,7	+25,6
Emplois au lieu de travail	59 000	+1,4	+1,9
Part du chômage (%)	10,9		10,8

Evolution annuelle moyenne entre 2007 et 2012 de la population active et contributions à l'équilibre du marché du travail (pour mille actifs en début de période)



Source : INSEE, recensements de la population. Champ : population des 15 -64 ans

Le périmètre du pays de Saint-Malo est plus étendu que celui de la zone d'emploi. Il englobe, notamment au sud, des communes relevant de l'agglomération rennaise. Ceci a pour incidence directe de modifier les mécanismes d'équilibrage du marché du travail, notamment au niveau des migrations, qu'elles soient résidentielles ou professionnelles.

Ainsi le pays de Saint-Malo présente un dynamisme de population active bien supérieur à celui constaté au niveau de la zone d'emploi. Le nombre d'actifs augmente notamment sous l'impulsion du maintien en activité des seniors, généré par les évolutions de la législation reculant les âges de départ en retraite (effet taux d'activité). Ces gains sont toutefois minorés par le vieillissement de la population active, avec un volume de jeunes entrant sur le marché du travail ne compensant pas les départs en retraite (effet démographique). Par ailleurs, s'y ajoutent les nouveaux actifs venus s'installer sur le pays. Cette évolution positive des migrations résidentielles démarque le pays de Saint-Malo de celui de la zone d'emploi (dans laquelle, une perte d'actifs est observée, ces derniers étant plus nombreux à aller s'installer en dehors de la zone d'emploi).

Toutefois, dans le même temps, l'emploi évolue à un rythme plus modéré. Cette croissance est insuffisante pour absorber la hausse d'actifs. Par conséquent, le chômage progresse mais moins rapidement qu'au niveau régional (+16,7% contre +25,6%). Fin 2012, la part de demandeurs d'emploi est sensiblement équivalente à celle de la Bretagne (10,8%). A noter que la variation du solde des navettes domicile - travail entre 2007 et 2012 n'influe pas dans l'équilibrage du marché du travail.

Mobilités domicile - travail

Pour autant, un nombre relativement conséquent de navettes domicile - travail s'observent avec les pays limitrophes et le solde est déficitaire pour le pays de Saint-Malo : 10 200 entrées contre 14 800 sorties). Ces flux sont particulièrement concentrés avec les pays de Rennes et Dinan : ainsi, la moitié des actifs du pays de Saint-Malo qui travaillent en dehors du territoire se dirigent vers Rennes (7 600 actifs) et 3 000 vers Dinan. Dans le sens inverse, ce sont plus de 5 300 actifs du pays de Dinan qui traversent la Rance (soit 1 actif sur 9 résidant sur ce territoire) et 2 500 qui viennent de celui de Rennes.

Encadré méthodologique

Selon une approche que l'on qualifie de sociodémographique, la variation de la population active de 15 à 64 ans est le résultat de 3 effets :

- **un effet lié au vieillissement des actifs** initialement présents et résidents dans la zone, appelé effet démographique. Il se définit comme la variation de la population active lié au renouvellement naturel des générations (vieillessement des actifs initialement présents).

L'effet démographique sera donc positif dans le cas où le nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail est supérieur au nombre de seniors cessant leur activité. Il sera négatif dans le cas inverse : le nombre de seniors à quitter le marché du travail est supérieur au nombre de jeunes y entrant.

- **un effet lié à la variation des taux d'activité** au cours de la période (appelé effet taux) : il mesure la variation de la population active due aux seuls changements de comportement d'activité.

Globalement sur la période 2007-2012, ce taux d'activité a augmenté sous l'effet de l'allongement des carrières professionnelles en lien avec les évolutions législatives sur le recul des âges de départ à la retraite.

- **un effet lié aux migrations résidentielles d'actifs** : il évalue l'impact des mouvements de population entre les territoires (personnes qui s'installent dans la zone moins les personnes qui déménagent). Cet effet est mesuré comme étant la résultante entre l'évolution de la population active et la contribution de 2 premiers effets.

Selon l'approche du marché du travail, l'évolution de la population est la somme de composantes, au sens des recensements de la population de 2007 à 2012 de :

- **l'évolution du nombre d'emplois** existant dans la zone, au lieu de travail.
- **l'évolution du nombre de chômeurs**, au sens du recensement de la population.
- **l'évolution du solde des navettes domicile-travail**, correspond à l'évolution de la différence entre le nombre de personnes travaillant sur un territoire mais n'y résidant pas (entrées) et le nombre de personnes y résidant mais n'y travaillant pas (sorties).